

Vervoort : « L'identité bruxelloise est bien là désormais »

- La Région bruxelloise a 30 ans : janvier 1989-janvier 2019.
- Nous avons demandé à son ministre-président, candidat en mai, de pointer trois défis.
- Il voit l'affirmation de la Région et de l'identité bruxelloise, et mise à fond sur les quartiers et la création de 118 coopératives.

Rendez-vous au Coop, et pour cause : Rudi Vervoort veut, dit-il, lancer des « coopératives locales populaires »... Dans les 118 quartiers de Bruxelles. C'est l'idée phare du socialiste à l'entame de cette rentrée 2019, année électorale s'il en est. Donc, rendez-vous au Coop, au bord du canal à Anderlecht, dans l'ancienne meunerie Moulart, reconvertie en foyer d'« une société équitable, libre et juste », concrètement un outil multifonctionnel à disposition des associations, écoles et collectifs.

Question : « Trente ans plus tard, si vous deviez pointer trois défis, choisir trois grandes options pour la Région bruxelloise ? » Ministre-président, tête de liste en mai, candidat à se relancer pour une législature à la

tête du gouvernement bruxellois, Rudi Vervoort avance dans l'ordre : la Région qui résiste, l'identité qui s'impose, les quar-

tiers qui vivent. Voyons...

1 La Région résiste aux attaques. « Deux ans après sa création, la Région fut remise en cause déjà, après les émeutes de Forest. Un problème et hop !, on se questionne sur le bien-fondé de son existence. Ça continue, et ça me préoccupe... » Quoi et qui, au juste ? « Cette faculté qu'ont certains, notamment des Flamands, la Flandre il faut le dire, à remettre en cause la Région à chaque fois, à repenser des solutions, faisandées - comme la fusion des zones de police - qui ne correspondent à aucun besoin, qui n'ont rien à voir avec l'efficacité. S'entendre dire de façon récurrente, de l'extérieur, que notre Région n'est pas à sa place, durable, là, j'ai envie de ponctuer : ça suffit ! Trente ans plus tard, les Bruxellois sont complètement en capacité de déterminer ce qui est bon pour eux. »

Ces attaques, des exemples ? « Je pense au lockdown de novembre 2015, après les attentats du Bataclan où, tout de suite, il y a ce réflexe de la part de ministres N-VA : pointer Molenbeek en capitale mondiale du djihadisme. Je ne joue pas les Calimero, ce sont des faits. Autre exemple : ce qui s'est passé à Molenbeek durant les fêtes, des échouffourées... Les autorités policières et judiciaires ont expliqué avec précision que tout était sous contrôle, que le réveillon a été plus calme que les autres années, mais non,

Pieter De Crem, ministre de l'Intérieur, revient avec la fusion des

zones de police ; Siegfried Bracke, président de la Chambre, déclare qu'on va saisir le comité P ! Derrière, toujours la même chose : la mise en cause de la Région. Mais je l'ai dit, ça ne passe pas, c'est fini. Aussi parce que l'identité bruxelloise est bien là cette fois. » A savoir...

2 L'identité multiple. « Trente ans plus tard, la voilà, l'identité bruxelloise, elle émerge. Bruxelles est diverse, c'est la réalité, et l'identité qui se forge dans ce creuset, c'est notre force, elle est multiple en termes d'origines, il faut oser le dire à la ville, en campagne, et je sais qu'à droite, avec Alain Destexhe et d'autres, ils vont insister sur le repli et la peur. » Une tendance lourde à l'échelle européenne. Rudi Vervoort expédie : « Oui, mais les partis de droite ne parviendront pas à imposer leurs thèmes, ça ne percole pas, on l'a vu aux communales. L'immigration, ce ne sera pas le marqueur pour les choix des Bruxellois. J'y crois. Je vois la plateforme citoyenne, tout ça. Ils ne passeront pas. » On verra. Quid de la ghettoïsation, anti-thèse de l'identité multiple ? « On doit redévelopper des politiques contre ça, mais attention à confondre la ghettoïsation et parfois une homogénéité des quartiers où les gens se sentent bien. J'en viens à l'idée des coopératives, un peu aussi une main tendue à ceux qui pourraient se sentir déclassés, abandonnés, par rapport aux autres, aux pouvoirs publics, à leur réalité quotidienne. »

3 Les coopératives locales populaires. Rudi Vervoort argumente : « Le foyer des Bruxellois, c'est leur quartier. Il y en a 118 à Bruxelles, c'est le lieu de vie auquel s'identifient les citoyens, où ils mesurent bien les difficultés dans tous les domaines, mais où ils se sentent "chez eux", et souvent, oui, en sécurité. On doit repartir de là. Notre proposition : créer des "coopératives locales populaires". Je m'inspire notamment du Manifeste pour un Pacte social et écologique. La Région dégagerait les moyens. Elle serait partenaire, les coopératives seraient autonomes. Chaque quartier disposerait dans un premier temps d'un budget de 100.000 euros. C'est un projet concret, immédiat, rapide : un bâtiment, les locaux pour se réunir, pour des formations, développer un projet culturel, se rencontrer... Toute une philosophie sociale et économique, l'économie circulaire, les circuits courts... Cette mixité, cette coopération, c'est la meilleure chose qui puisse nous arriver. Si nous participons aux négociations pour la formation du prochain gouvernement, ce projet sera sur la table, nous voulons lancer ces 118 coopératives dans la prochaine législature. » ■

DAVID COPPI

1970

L'idée de créer une Région bruxelloise ne date pas d'hier ni même des années 80. C'est en effet en 1970 et après une révision de la Constitution que trois Régions sont censées être portées sur les fonts baptismaux. Mais si ce principe est acté, la mise à feu est, elle, mise au frigo. En attendant, dès 1971, c'est l'Agglomération qui est mise sur pied en vue de chapeauter certaines compétences liées à Bruxelles, comme la gestion des déchets, l'aménagement du territoire, le transport ou encore la sécurité. A la fin des années 70, nouvelle tentative : le Pacte d'Egmont et les Accords du Stuyvenberg viennent définir les modalités de la création des trois Régions mais la chute du gouvernement de l'époque vient entraver leur mise en œuvre. Si en 1980 la Loi spéciale du 8 août concrétise les Institutions régionales, Bruxelles reste une fois de plus au frigo et devra attendre le 12 janvier 1989 et une Loi spéciale pour devenir, enfin, réalité.

1.198.726

En 1989, les 19 communes bruxelloises comptaient 970.501 âmes. Trente ans plus tard, la capitale n'abrite pas moins de 1.198.726 habitants, selon l'Isa, l'Institut bruxellois de statistiques. Parmi eux 612.101 femmes et 586.625 hommes. Une population qui englobe 276.098 personnes issues de l'Union européenne (hors Belgique) et 141.009 issues de pays non européens.

P.LE

Picqué « Bruxelles aurait pu devenir une petite ville de province »

Premier ministre-président bruxellois, poste qu'il occupera à 4 reprises et ce durant 19 ans, Charles Picqué se souvient de la naissance d'une Région où tout était à inventer. A l'époque on parle encore de conseil régional et non de parlement, et il est composé de 75 membres contre 89, aujourd'hui. *« On se réunissait alors au Sénat car nous n'avions pas de salle, c'est là que je fais la première déclaration de l'exécutif régional. »*

Il faut faire prendre la mayonnaise de ce compromis difficile, rançon à payer pour obtenir la Région bruxelloise. Beaucoup ne lui

donnaient d'ailleurs que peu de chance de survie. *« Faire fonctionner ce gouvernement allait supposer un gros travail en termes d'apprivoisement entre francophones et néerlandophones mais comme tout était à créer, ça allait être passionnant. L'ambiance était portée par ce fameux défi qui s'offrait à nous. On devait réussir et le moindre blocage aurait démontré à ceux qui avaient concédé la Région que le bidule était ingérable. »*

1 **Éviter la fracture sociale.** A la fin des années 80, la zone jouxtant le canal, que l'on dénomme alors « la banane », est aussi fragile urbanistiquement que socialement. *« Notre premier constat est qu'il faut un programme d'aide à la rénovation et des subsides différenciés aux communes concernées, la zone de discrimination positive. A l'époque, je dis d'ailleurs que si nous ne nous attaquons pas à ce problème-là, ce trouble va contaminer l'ensemble de la Région et entraîner une fracture profonde. »* En sortira notamment le premier programme d'intégration et de cohabitation *« qui est la première tentative pour aborder la problématique*

de l'intégration et du vivre ensemble », bien avant les contrats de quartier. La répartition du fonds des communes fait alors grincer des dents. *« Même avec 19 communes très riches, il y aurait toujours quelqu'un pour pester »*, philosophe Charles Picqué.

2 **Des yeux doux à l'Europe, en toute discrétion.** Autre priorité à l'époque : l'urbanisme, à l'heure

où la bruxellisation donne encore des cauchemars à certains. *« Il a fallu remettre de l'ordre. A Bruxelles, tout le monde veut faire du bureau partout car c'est la fonction qui rapporte. On a donc décidé de taxer les bureaux et lancé un moratoire sur les hôtels. »* C'est l'époque de la régulation qui se poursuivra plus tard avec le Code du logement ou encore le plan régional de développement, *« le premier outil de planification dynamique »*.

C'est aussi le moment où l'Europe prend de l'ampleur et où la concurrence fait rage entre Bruxelles et Strasbourg. *« On doit conforter les infrastructures immobilières dans le quartier de la place du Luxembourg pour la commission, sachant que dans ces années-là, on ne dit jamais que c'est pour l'Europe pour ne pas créer d'incident diplomatique. Afin de ne pas afficher l'ambition belge d'être le siège unique des institutions européennes, c'est le privé qui va opérer, ce qui ne semble pas très opportun avec le recul mais qui était le seul moyen d'éviter des tensions. »*

L'accord d'Edimbourg, en 1992, va sceller le partage entre les deux villes. *« Je me rappelle du coup de fil de Jean-Luc Dehaene, alors Premier ministre CDES qui, un soir depuis Edimbourg, me dit : "Voilà ce qu'on va avoir et ce qu'on va céder : on prend ou pas ?" »* Une inter-

nalisation de Bruxelles qui aura une autre conséquence. *« Elle va suppléer la réduction démographique de l'époque, avec des inconvénients comme la revalorisation de l'immobilier mais Bruxelles a aussi pu*

confirmer sa place économique au niveau mondial. On aurait pu devenir une ville de province. »

Obtenue aussi le refinancement juste de la Région, notamment à travers son rôle de capitale qui fut un autre défi de taille. *« J'avais d'ailleurs dit que si un jour je l'obtenais, ça et la communauté métropolitaine qui doit nous permettre de dialoguer avec les deux autres Régions, eh bien, j'aurais fait le tour... »*

3 **La plainte de la Flandre contre Bruxelles.** Pour faire face au boom démographique, la Région s'est notamment substituée aux communautés afin de créer des places d'école et de crèche. *« On a toujours pu maîtriser les tensions communautaires même si ce ne fut parfois pas simple. Il y a eu des concessions et j'ai toujours dit que, francophones ou néerlandophones, nous partagions le même destin. Il y a eu des moments de crispation comme lors de la démission de Vic Anciaux en 1998 pour 0,05% du cadre linguistique des pompiers. Je ne sais pas combien de pompiers ça fait, mais pas beaucoup... »*

Mais le plus douloureux souvenir fut le recours, en 2011, de la Flandre devant la Cour constitutionnelle dans le dossier écoles et crèches *« alors qu'un accord était scellé entre francophones et néerlandophones de Bruxelles. La Flandre a pris les enfants en otage et ça a été pour moi une source de questionnement sur notre capacité à surmonter les tensions communautaires. C'était terrible. »* ■

PATRICE LEPRINCE